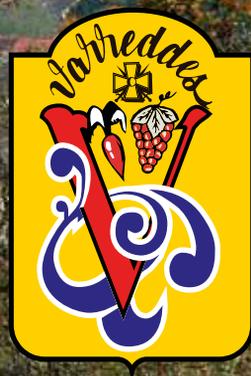


LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDES

Février 2023



EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



En 2023, la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations et maintiendra un taux d'investissement maîtrisé même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont augmenter. Au mois de février, nous allons travailler sur les budgets prévisionnels.

S'agissant des projets, ils s'inscrivent dans une politique de gestion saine et rigoureuse de nos finances locales. Nous sommes actuellement dans la phase de demande de subventions pour l'extension et la mise aux normes PMR de l'accès de la mairie, pour l'extension et l'isolation de la salle polyvalente et pour la réalisation d'espaces de vitalité. Une demande de subvention par la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la mise en place d'une bâche de 120m³ pour sécuriser le secteur du Vieux Moulin dans le cadre de la défense incendie.

L'année 2023 ne sera pas facile, car nous savons d'ores et déjà qu'elle sera jalonnée de nombreuses incertitudes, de situations que nous subirons plus que nous ne maîtriserons. Pourtant, si chacun d'entre nous concède parfois un petit effort de tolérance, de solidarité, un petit pas vers l'autre, notre vie à tous n'en sera que meilleure et il fera encore mieux vivre à Varreddes.

Je terminerai avec cette citation de Saint Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Bien à vous
Jean-Pierre MAILLÉ

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	L'école	10
Actualité & Reportages	5	Notre histoire	11
Associations & Animations	6	Temps libre	15
Enfance/Jeunesse	9	Infos pratiques	17

LA MAIRIE COMMUNIQUE

L'URBANISME À VARREDES

Le Raveton nous permet de faire des rappels ou d'annoncer des news (accessible sur le site) :

01/23) Nouveaux documents CERFA :

- Le permis de construire passe de la version 13406.10 à 13406.11 ;
- La déclaration préalable dite « simplifiée » passe de la version 13703.09 à 13703.10 (pour les annexes, modifications extérieures, etc...) ;
- La déclaration préalable passe de la version 13404.09 à 13404.10 (construction, extension, etc....) ;
- La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) passe de la version 13408.07 à 13408.08 ;
- Le certificat d'urbanisme passe de la version 13410.07 à 13410.08 ;
- Le permis de démolir passe de la version 13405.08 à 13405.09.

Le site de la commune est mis à jour et les documents sont à disposition.

G. Therrault

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme

Site officiel :

<http://varredes.fr/>



BALAYAGE DES RUES

07-08 Février 2023



ACTUALITÉS & REPORTAGES



PIZZARIA **DC** **DARCOM**

WINGS - SANDWICH - TACOS - BURGER - ASSIETTES - WRAP - PIZZA

حلال
HALAL

À EMPORTER ET EN LIVRAISON

Uber Eats KIBIT Click & Collect

Pour éviter de patienter vous pouvez commander par téléphone et passer les récupérer

7 RUE MOREAU DUCHESNE - 77910 VARREDES

OUVERT 6J/7 DE 11H00 À 14H30 ET DE 18H00 À 22H00 (LUNDI FERMÉ)

Espèces, cb même en livraison et ticket restaurant Acceptés

LIVRAISON GRATUIT À PARTIR DE 15€ 3KM *

TAJANEZ DU TEMPS
APPELÉZ AU **01 60 09 21 99 - 06 44 31 34 25**

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

9^{ème} Loto du Printemps



**Salle Polyvalente
de VARREDES**

**Organisé par le Comité des
Fêtes de Varredes**

Samedi 18 mars 2023

début des jeux à 20h30



(Dans la limite des places disponibles)

**Nombreux Lots sur le thème du printemps, le jardin, les sorties
Accessoires voiture, Jeux extérieurs, Bons d'achat
Barbecue, Salon de jardin, Outillage**

Et "Partie Surprise" !!!!

Et plein d'autres lots vous attendent !

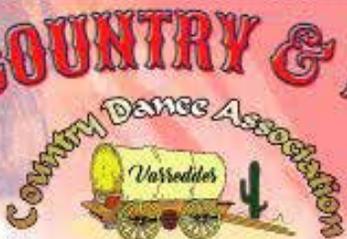
Petite restauration et boissons en vente sur place,

Ouverture des portes 19h30

Réservations par mail : comitedesfetes.varredes@gmail.com

Ou au 06.84.57.45.89 -- **Chèques non acceptés**

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



BAL COUNTRY & LINE
Country Dance Association

SAMEDI 4 MARS 2023
SALLE POLYVALENTE DE VARREDDES 77910
RUE DE L'OURCQ



Bal de 20h à 1h
ouverture des portes à 18h45
petite restauration et boissons sur place



Tarif bal 10€

Places limitées, réservation obligatoire de préférence par email, en précisant votre nom, club et numéro de téléphone
cdavarredes77@gmail.com

Marc 06 83 24 27 04
ou
Laurence 06 95 07 74 20



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

RK DANSE
Vareddes

Move & Dance!

CHORÉGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE
ROSI KLESA



**THÉÂTRE
LUXEMBOURG
MEAUX**

Billetterie sur notre site
www.rkdanse.com

**SAMEDI
27 MAI
À 20H30**

15 € à partir de 11 ans
10 € de 4 à 10 ans
Gratuit 0-3 ans

RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATION :
06 12 73 57 42

ENFANCE // JEUNESSE

L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES

Fréquentation « des services enfance » de la commune.

Restaurant scolaire : 24211 enfants ont déjeuné soit une moyenne de 174 enfants par jour.

8855 élèves de maternelle et 15356 élèves de l'élémentaire soit en moyenne 64 élèves de maternelle et 110 élèves d'élémentaire par jour.

Vacances scolaires : 1154 enfants accueillis soit en moyenne 22 enfants par jour. 686 enfants de maternelle et 468 enfants d'élémentaire soit en moyenne 13 enfants de maternelle et 9 enfants d'élémentaire par jour.

Mercredi : 780 enfants accueillis soit en moyenne 22 enfants par jour. 445 élèves de maternelle et 335 élèves d'élémentaire soit en moyenne 12 élèves de maternelle et 9 élèves d'élémentaire par jour.

Accueil pré et postscolaire : 6189 enfants accueillis soit en moyenne 44 enfants par jour. 2969 enfants de maternelle et 3220 enfants d'élémentaire soit en moyenne 21 enfants de maternelle et 23 enfants d'élémentaire par jour.



L'ÉCOLE COMMUNIQUE

Inscriptions à l'école maternelle Rentrée 2022-2023



À partir du 16 janvier 2023, vous pourrez inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2023.

Sont concernés :

- les enfants nés en 2020
- les enfants nés en 2019 et 2018 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Merci de vous rendre en Mairie avant le 31 mars 2023 avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école.

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle pour inscrire votre enfant. La directrice conviendra d'un entretien avec vous pour lequel vous devrez apporter :

- la fiche de pré-inscription de la mairie
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le livret de famille
- le certificat de radiation le cas échéant

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription, il découvrira sa future école et les enseignants lors d'une porte ouverte en juin.

Au plaisir de vous rencontrer et d'accueillir votre enfant,
Mme Morel Julie,

Directrice de l'école maternelle *Le Grand Chemin*,

Ruelle Jean Pietre, 77910 Varreddes

09.77.92.42.60.

ce.0772554h@ac-creteil.fr

A très bientôt !



NOTRE HISTOIRE

Au bord du canal (Suite).

Quittons l'aqueduc du Creux et remontons sur le chemin de halage que nous emprunterons en direction de Varreddes. Rive droite, un grand talus. Pour retenir les terres, un mur de pierre a été construit. Nous allons le suivre sur plus d'un kilomètre. A cet endroit, le canal est très sinueux avec parfois des courbes et contrecourbes très serrées. Il suit au mieux la "falaise" de "La Pierre Saint-Martin". En contrebas du chemin de halage, un talus, lui aussi très pentu, appartient au canal (on trouve des bornes "VdP" en pied de talus). La route de Congis suit ce grand talus et, à moins de 100 mètres de la route, en léger contrebas, coule la Marne. Ce lieu-dit, entre la route et la Marne, s'appelle "Les Iles Jublines".



Le mur de soutènement en pierre. Au-dessus, le grand talus, très abrupt, de "La Pierre Saint-Martin". On aperçoit les palplanches qui forment une rive solide côté chemin de halage.



La rive droite, donc opposée au chemin de halage, est restée "sauvage", creusée de nombreux trous de rongeurs ou rocheuse. Ici, un ragondin a pris la pose devant son terrier...

Pendant tout ce parcours, très agréable, la nature a repris ses droits. Nous traversons un secteur boisé, seuls le chemin de halage et les rives sont entretenus. Il n'est pas rare de rencontrer des animaux tels que ragondins ou rats d'eau, des oiseaux aquatiques (poules d'eau, canards, grèbes), voire d'apercevoir des chevreuils ou des sangliers. La rive droite est restée naturelle, tantôt rocheuse, tantôt en terre, ravinée et minée par les galeries des rongeurs. La borne 68 se situe le long du mur, dont on distingue surtout la "cote d'eau" aux environs de la Pierre Saint-Martin qu'un œil exercé arrive à voir, l'hiver, lorsque les arbres n'ont plus de feuilles.

NOTRE HISTOIRE

La "Petite Fontaine" :

Descendons le talus du canal jusqu'à la route de Congis (attention, c'est très pentu et il n'y a pas de sentier). Nous nous trouvons aux abords de la propriété "La Petite Mère", un vaste terrain situé entre la route et la Marne, entouré d'un grillage et sur lequel est construite une petite maison blanche. Dirigeons-nous à l'extrémité de ce terrain, côté Congis. Nous pourrions voir, en contrebas de la route, un ancien petit lavoir à ciel ouvert, alimenté par une fontaine, la "Petite Fontaine". Un ru prolonge ce petit lavoir et se jette dans la Marne. Maintenant propriété privée (il fait partie



Photo J-M Moreau

de la propriété de "La Petite Mère"),

ce lavoir était autrefois utilisée par quelques Ravetones car cela faisait moins loin que le lavoir de la "Fontaine d'Aisance". La "Petite Fontaine", au pied du talus de la route, est toujours accessible, le grillage se trouvant au-delà vers la Marne. Elle a été captée lors de la construction du canal et sa canalisation ressemble à celle de la "Fontaine d'Aisance". Cependant, son débit est beaucoup moins important ; il restait suffisant pour alimenter le bassin du lavoir. Lorsque j'étais enfant, je me souviens, nous venions



Photo J-M Moreau

La canalisation de la "Petite Fontaine" bâtie en pierre.

chercher de l'eau de cette fontaine, avec des bouteilles, pour notre consommation personnelle. Et nous n'étions pas les seuls ! Puis, un jour, la municipalité déclara que cette eau n'était pas bonne à boire, mettant en cause des nitrates...



Extrait du Plan Cadastral de 1849. On y voit le canal, le talus, la route, et en contrebas, en bleu, le lavoir et le ru qui se jette dans la Marne.

NOTRE HISTOIRE

Retournons sur le chemin de halage. Côté rive droite, le talus devient moins haut et nous arrivons à la fin du mur de soutènement. Peu à peu, les bois s'estompent et nous débou-chons sur la plaine du "Noyer-Thomas". A cet endroit, tout au bout du chemin du Noyer-Thomas, il existe une sorte de grand trou à moitié comblé : c'est "l'emprunt". Les constructeurs du canal réutilisaient les terres et roches qu'ils extrayaient lors du creusement de l'ouvrage pour remblayer et créer les talus et la plateforme (chemin de halage, rives, etc.). Mais il arrivait qu'ils n'aient pas assez de matériaux pour mener à bien la construction. Alors, ils "empruntaient" la terre nécessaire, laissant à certains endroits ces grands trous béants, dans lesquels la nature finissait par reprendre ses droits. Depuis, des arbres ont poussé, reboisant l'endroit...

Sur la rive droite, depuis que le canal longe la plaine, des arbres ont été plantés. Actuellement, ils sont encore jeunes car, dernièrement, la Ville de Paris a fait abattre les peupliers qui avaient environ



Doc. J-M Moreau

Carte postale ancienne. Nous sommes à la sortie des bois. A droite, nous surplombons la route de Congis au niveau du camping "Le Village Parisien", à gauche, le "Noyer-Thomas". De chaque côté, les peupliers longent le canal.



Les jeunes arbres, actuellement.

cinquante ans. Quelle est l'utilité de ces arbres ? Tout d'abord, tenir les berges grâce à leurs racines. Ensuite, lorsqu'ils sont suffisamment grands, apporter de l'ombre et donc une certaine fraîcheur au canal pendant l'été. Cela permet de diminuer l'évaporation de l'eau en cas de fortes chaleurs. Les arbres permettaient aussi de couper le vent qui est un des grands ennemis du marinier : un fort vent de travers et le bateau pouvait être poussé contre la berge et même s'y échouer. Ce-

pendant, lorsqu'ils sont trop gros, les arbres peuvent puiser plusieurs centaines de litres d'eau pour se nourrir ; de plus, un peuplier de plus de cinquante ans végète et devient fragile vis-à-vis des maladies et des parasites. C'est la raison pour laquelle on les abat. On plante maintenant de nouvelles essences, comme des ormes, notamment.

NOTRE HISTOIRE

Côté chemin de halage, le bois disparaît, laissant place à un secteur herbu planté de jeunes arbres. De l'autre côté de la route de Congis est implanté le camping "Le Village Parisien". Le canal est maintenant en léger remblai, pour être ensuite sensiblement au même niveau que les terrains avoisinants. Le chemin de halage se rapproche de la route et la tangente sur quelques dizaines de mètres. C'est à cet endroit que se trouve "la brèche", selon le terme employé par les agents du canal. C'est un accès direct au chemin de halage depuis la route. A ce point, nous sommes à la borne 67, mais je n'ai retrouvé ni la borne, ni la "cote d'eau", peut-être enfouies dans la végétation ou plutôt arrachées lors des travaux de desouchage des anciens peupliers ?

Poursuivons notre promenade. Côté chemin de halage, nous longeons "La Couture-l'Evêque", sur la rive droite, c'est toujours "Le Noyer-Thomas". Brrr ! Le vent n'est pas chaud. C'est en effet sur ce sec-

Photo J-M Moreau



La "brèche". Au premier plan, la route de Congis. On voit aussi les panneaux réglementant la circulation (interdite aux véhicules à moteur, sauf service) sur le chemin de halage.



Photo J-M Moreau

Le canal gelé en janvier 1997. Nous sommes dans la courbe juste après la gare d'eau. La couche de glace n'est pas uniforme. D'abord, le canal "charrie" des glaçons, puis le tout s'agglomère.

teur, entre la route de Congis et le pont de la Madladrie, qu'il fait toujours le plus froid. Le canal se trouve toujours sensiblement au même niveau que la plaine environnante. On n'est donc pas abrité du vent. Pis, lorsqu'il gèle très fort (environ une semaine à -15°C / -20°C), c'est à cet endroit que le canal est pris de glaces en premier. La dernière fois, c'était pendant l'hiver 2012...

Voilà la fin de la troisième partie de notre promenade au bord du canal de l'Ourcq. Vous découvrirez la suite de notre balade dans le prochain Raveton.

Jean-Marc MOREAU.

VOTRE TEMPS LIBRE



PARMENTIER DE DINDE ET PANAIS

Ingrédients :

- 4 escalopes de dinde
- 1 gros panais
- 4 pommes de terre
- 1 oignon
- 20 cl de crème liquide légère
- 1 bouquet de persil
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre

Préparation

- Préchauffez le four à th. 7 (210°C).
- Epluchez les pommes de terre et le panais, et coupez-les en morceaux. Faites-les cuire à la vapeur 30 minutes environ.
- Egouttez bien les légumes, puis passez-les au moulin à légumes.
- Réduisez les légumes en purée et ajoutez le lait, de la muscade, du sel et du

poivre. Mélangez bien.

- Nettoyez le persil et hachez-le. Ajoutez le persil ainsi que la crème, du sel et du poivre dans la purée. Mélangez bien. Réservez.

- Pelez maintenant l'oignon et hachez-le. Puis, après avoir nettoyé le hachoir, hachez la viande de dinde.

- Faites chauffer l'huile dans une poêle et faites-y revenir les oignons 3 à 4 minutes. Ajoutez ensuite la viande de dinde hachée, salez, poivrez et remuez. Laissez dorer 3 à 4 minutes également.

- Remplissez à moitié des mini plats à gratins avec la viande, puis couvrez avec la purée.

- Enfournez pour 20 minutes environ.

VOTRE TEMPS LIBRE

LES ÉCOGESTES SONT BONS POUR VOTRE PORTE-MONNAIE ET POUR LA PLANÈTE !

- Je chauffe mon logement à 19°C en moyenne la nuit et dans les pièces inoccupées, je baisse le chauffage à 16 ou 17 °C.
- J'installe un thermostat programmable pour piloter le chauffage. En choisissant la température pièce par pièce et en fonction de l'occupation du logement, vous pouvez économiser jusqu'à 15 % d'énergie.
- Je réduis ma consommation d'eau chaude
- J'installe des réducteurs de débit sur mes robinets et dans la douche

Ils permettent de réduire de 30 à 50 % la consommation d'eau. Moins d'eau chaude utilisée, c'est aussi moins d'énergie consommée pour la chauffer.

- Je règle la température de mon chauffe-eau à 55°C C'est suffisant pour éviter le développement des bactéries et cela économise de l'énergie.
- Je ferme les robinets mitigeurs en position froide. Lors de leur ré-utilisation, cela évitera d'utiliser de l'eau chaude pour rien (parfois non utilisée car elle n'a pas le temps d'arriver au robinet).
- Je prends des douches rapides !

Je prends des douches de 5 minutes max et je coupe l'eau pendant le savonnage.

- J'économise à la cuisine :

Je couvre les casseroles et les poêles pour que la cuisson soit plus rapide. Mettre un couvercle c'est jusqu'à 25 % de consommation en moins.

- Je choisis une taille de feu de cuisson adaptée à celle de ma casserole ou ma poêle. Un feu qui dépasse n'accélère pas la cuisson et c'est de l'énergie perdue.

A la maison : Je ferme les volets et / ou les rideaux la nuit. Je réduis ainsi les déperditions de chaleur par les fenêtres. Lors des périodes de grand froid, je garde les volets fermés même en journée en mon absence.



En savoir plus sur nos actions sur le 11 7 760, 81 40 01 01 01
Département de la Région de la Capitale des Déchets Ménagers



RECYCLAGE DU VERRE

Trop d'emballages en verre sont encore jetés dans nos poubelles d'ordures ménagères au lieu d'être déposés dans les bennes à verre.

Ces erreurs génèrent un surcoût important pour chaque collecteur. Alors que le verre se recycle à 100% et à l'infini, cela permet d'économiser de l'énergie, limiter le rejet de CO₂, préserver le patrimoine de ressources naturelles...

Quelques chiffres :



Agissons ensemble !



INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mr Barbeau : 06 86 36 00 62

ou 09 67 47 38 50

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca : 01 60 32 21 01

Pédicure Podologue

Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Mardi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi : 9h à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Ciotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

